

Cugnaux, le 25 février 2011



Haute-Garonne  
académie  
Toulouse

**La Présidente**

Nom du Service  
Secrétariat de Direction

Référence

La Présidente

à

Madame Isabelle CHARMASSON  
110 Chemin Vie Vieille  
31270 CUGNAUX

Dossier suivi par  
Mme CAIROLI  
Téléphone  
05 62 87 31 80  
Fax  
05 62 87 31 81  
Mél.  
0311093v  
@ac-toulouse.fr

Avenue Léo Lagrange  
BP 90077  
31270 Cugnaux

Madame

**Le Conseil d'Administration, dont vous êtes membre, se réunira le**

**Lundi 14 Mars 2011 à 17 h 30  
en salle des Conseils**

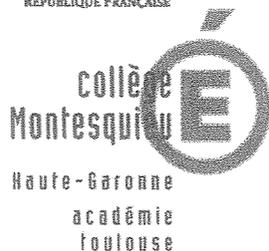
Je vous saurais gré de bien vouloir participer à ses travaux.  
Veuillez agréer, Madame, mes sincères salutations.

J. CAIROLI

**ORDRE DU JOUR :**

- **Projet Comenius**

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU LUNDI 14 MARS 2011**



Annexe 1

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU LUNDI 14 MARS 2011**

**A 17 H 30**

**Ordre du jour :**

- Projet Comenius

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU LUNDI 14 MARS 2011**

Référence et folio <b>0/1</b>	Information des membres de la communauté scolaire	Réservé à Monsieur l'Inspecteur d'Académie
	<p>Madame la Principale ouvre la séance à 17h30. 20 membres sont présents sur les 30 qui composent le Conseil d'Administration. Le quorum est atteint pour délibérer. M Prat, représentant des personnels d'enseignement et d'éducation, est désigné comme secrétaire de séance.</p> <p>Le procès verbal du Conseil d'Administration du 11 février 2011 n'appelant pas de remarque particulière est adopté à l'unanimité. <b>Vote n° 1 : Délibération n° 34</b></p> <p>Mme la Principale donne lecture de l'ordre du jour (<b>Annexe 1</b>)</p> <p>L'ordre du jour est adopté à l'unanimité. <b>Vote n° 2 : Délibération n° 35</b></p>	
Référence et folio <b>IV c/1</b>	Délibérations relatives au budget	Réservé à Monsieur l'Inspecteur d'Académie
	<p>Madame la Principale rappelle que, dans le cadre du projet Comenius, certains élèves ont eu l'opportunité de partir en Italie, d'autres en Finlande, et qu'un voyage en Pologne est prévu courant mai. Afin que les élèves de la classe concernée puissent participer à un voyage linguistique ou culturel sur le thème retenu, « la citoyenneté », un voyage à Paris a été proposé (acte n° 7 CA du 8 novembre 2010) pour les élèves n'ayant participé à aucun des voyages à l'étranger. Pour aider au financement du voyage à Paris et permettre à tous les élèves pressentis d'y participer, Mme la Principale propose que soit modifiée la délibération 2009/2010 n° 19 du 30 novembre 2009. En effet, conformément à cette délibération, sur les 3354.77 € de reliquat Comenius intégrés au budget 2010, deux vidéo-projecteurs ont été achetés pour les langues vivantes, pour la somme de 1107.50 €, les 2247.27 € restant devant être consacrés à l'achat d'une documentation linguistique. Or, à ce jour, aucune demande n'a été faite par les enseignants. Mme la Principale propose, à la demande des professeurs investis dans le projet Comenius, que cette somme soit prioritairement utilisée pour aider au financement du voyage à Paris, et le reliquat pour l'achat de support linguistique.</p>	

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU LUNDI 14 MARS 2011**

Un représentant des enseignants souhaite obtenir des éclaircissements, de manière générale, sur le financement européen du projet Comenius et des explications sur ce besoin de financement complémentaire.

M Aced et Mme Colbert, invités au CA en tant que partenaires du projet, expliquent qu'initialement, le projet porte sur le financement de 24 mobilités alors que 45 mobilités auront été assurées sur 2 ans.

Les professeurs investis dans le projet Comenius donnent toutes explications utiles sur l'origine du projet Comenius qui était, au départ, un échange d'enseignants, expliquent l'importance de faire participer tous les élèves de la classe à un programme autour d'un thème européen, d'où le voyage à Paris sur le thème de l'Europe et de la citoyenneté.

Ils donnent également lecture du programme retenu.

Un représentant des enseignants s'interroge d'ores et déjà sur l'éventuelle reconduction du projet et regrette des mobilités trop limitées, tout en saluant le travail fait, tout à l'honneur des collègues.

Mme la Principale précise que le reliquat du projet Comenius n'a, plus d'un an après, fait l'objet d'aucune demande en ce qui concerne la constitution d'une documentation linguistique et qu'il peut, de ce fait, revenir au projet Comenius initial.

Une représentante des enseignants propose que soit constituée une banque de documents divers.

Mme la Principale rappelle l'importance du projet, la lourdeur du travail pour les enseignants et la formidable ouverture culturelle que représente ce projet pour les élèves.

Les représentants des enseignants souhaitent quelques minutes d'interruption de séance pour pouvoir se positionner clairement.

Mme la Principale propose que les 2247.47 € de reliquat du projet Comenius non utilisés pour l'achat de documentation linguistique puissent être utilisés pour l'aide au financement du voyage à Paris dans le cadre du projet Comenius autour de l'Europe et de la citoyenneté.

Votants : 20

Pour : 17

Abstentions 3

L'affectation du reliquat de crédits du projet Comenius, non utilisé pour l'achat de documentation linguistique, en priorité à l'aide au financement du voyage à Paris est acceptée.

**Vote n° 3 : Délibération n° 36**

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 18 h 30.